



Alliance et égalité



Réflexion éthique

La guerre doit-elle avoir des limites?

Même en temps de guerre, lorsqu'on s'engage à quelque chose, on s'y tient. Charles le Téméraire, lorsqu'il assiège le château de Grandson, occupé par des Bernois et des Fribourgeois, leur promet la vie sauve s'ils se rendent. Mais il ne tient pas sa parole, et il les fait tous mettre à mort.

Pour éviter des cycles infinis de vengeance et parce qu'il n'est pas admissible qu'au nom d'une guerre, les armées puissent agir n'importe comment, différents pays ont signé les conventions de Genève, qui protègent les civils et les militaires blessés ou prisonniers.

Un tribunal pénal international peut juger et punir n'importe quel militaire en fonction de ses actes et du non-respect des traités internationaux et des conventions militaires. Il garantit ainsi que les actes barbares ou ne respectant pas le droit de la guerre et les conventions de Genève soient jugés.

Et pour toi?

Est-ce qu'une société qui réglemente la guerre paraît faible? Ou paraît-elle au contraire grande parce qu'elle refuse que ses citoyens se comportent n'importe comment?

En posant des règles à la guerre et en obligeant toutes les armées à suivre un code de conduite qui préserve au mieux la vie des autres, la société transmet l'idée que l'armée est nécessaire mais qu'elle doit toujours rester soumise au respect des lois et à un ordre international.

En Suisse, il appartient en temps de guerre aux capitaines aumôniers de vérifier le respect des conventions de Genève. C'est une raison pour laquelle ils ont le grade de capitaine. En faisant partie de l'Etat-major, ils ont un réel pouvoir pour permettre à l'armée de tenir compte du bon traitement des êtres humains même dans des conditions difficiles comme la guerre.